



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# *Bulletin officiel*

Travail

Emploi

Formation professionnelle

N° 9

29 juillet 2022

## *Sommaire chronologique*

7 juin 2022

**Arrêté du 7 juin 2022** fixant le montant maximal d'aide financière non remboursable et de prêt susceptible d'être attribué par l'administration après avis de la commission d'attribution des aides financières et des prêts.

16 juin 2022

**Convention 12-363-DNUM-CSOC-0047 du 16 juin 2022** pour le financement du projet « Wifi Epide ».

7 juillet 2022

**Arrêté du 7 juillet 2022** modifiant l'arrêté du 29 janvier 2021 relatif à la composition et au fonctionnement d'un jury en vue de l'attribution du marché global de performance pour la conception-réalisation-exploitation-maintenance du nouveau grand site de l'administration centrale des ministères sociaux à Malakoff.

8 juillet 2022

**Tableau d'avancement complémentaire du 8 juillet 2022** au grade d'inspecteur général des affaires sociales (Inspection générale des affaires sociales) - Année 2022.

11 juillet 2022

**Arrêté du 11 juillet 2022** portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi.

18 juillet 2022

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs du génie sanitaire au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs d'études sanitaires au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'éducateur spécialisé principal au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de professeur d'enseignement général hors classe de l'INJA au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de professeur d'enseignement général hors classe des INJS au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint sanitaire principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint sanitaire principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de conseiller technique supérieur de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'ingénieur général du génie sanitaire au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de classe supérieure de catégorie A des administrations de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier hors classe de catégorie A des administrations de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de classe supérieure de catégorie B des administrations de l'État au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur en chef du génie sanitaire au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur général du génie sanitaire au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur hors classe d'études sanitaires au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal d'études sanitaires au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien sanitaire et de sécurité sanitaire en chef au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien sanitaire et de sécurité sanitaire principal au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de médecin général de santé publique au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin inspecteur en chef de santé publique au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin général de santé publique au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de pharmacien inspecteur en chef de santé publique au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de pharmacien général de santé publique au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de pharmacien général de santé publique au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2002** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juin 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe supérieure au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien de physiothérapie de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien de physiothérapie de classe supérieure au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle échelon spécial au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de contrôleur(euse) du travail hors classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de directeur(rice) adjoint(e) du travail au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de directeur(rice) du travail au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur(rice) du travail hors classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de directeur(rice) du travail hors classe au titre de l'année 2022.

**Arrêté du 18 juillet 2022** portant inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps de l'inspection du travail au titre de l'année 2022.

Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 7 juin 2022 fixant le montant maximal d'aide financière non remboursable et de prêt susceptible d'être attribué par l'administration après avis de la commission d'attribution des aides financières et des prêts**

NOR : SPRR2230491A

La ministre de la santé et de la prévention, le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 portant création de commissions d'action sociale au sein des ministères chargés des affaires sociales,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Le montant maximum de chaque aide financière non remboursable susceptible d'être accordée par l'administration après avis de la commission d'attribution des aides financières et des prêts est fixé à 1 350 € par agent et par année civile.

Article 2

Dans des situations sociales particulières et à titre exceptionnel, un dépassement du plafond est possible jusqu'à 2 700 € pour l'aide financière non remboursable.

Cette aide majorée, accordée à l'appui du rapport circonstancié de l'assistant(e) social(e), a pour objet de permettre à un agent de sortir d'une situation passagère particulièrement difficile.

Un agent ne peut bénéficier d'une aide majorée de 2 700 € qu'une fois au cours de sa carrière et une nouvelle aide financière non remboursable de 1 350 € ne pourra pas lui être accordée avant un délai de 24 mois.

Article 3

Le montant maximum de chaque prêt susceptible d'être accordé par l'administration après avis de la commission d'attribution des aides financières et des prêts est fixé à 2 500 € par agent. Il ne peut être accordé à un même agent un nouveau prêt qu'à expiration du remboursement du prêt accordé antérieurement.

Article 4

Le nombre maximum de mensualités pour le remboursement d'un prêt est fixé à 40.

#### Article 5

L'arrêté du 25 avril 2014 fixant le montant maximal d'aide et de prêt susceptible d'être attribué par l'administration après avis de la commission consultative d'attribution des aides et des prêts ou de la commission d'attribution des secours et des prêts est abrogé.

#### Article 6

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 7 juin 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service, stratégie, compétences  
et vie au travail,  
Géraldine BOFILL

Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la transformation et de la fonction publiques

**Convention 12-363-DNUM-CSOC-0047 du 16 juin 2022  
pour le financement du projet « Wifi Epide »**

NOR : SPRZ2230480X

**ENTRE**

La Direction interministérielle du numérique,  
sise 20 avenue de Ségur, 75007 PARIS,  
représentée par Paul-Emmanuel CAILLARD, responsable de la mission INFRA,  
ci-après désignée « DINUM »,

**D'une part,**

**ET**

L'Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (Epide)  
sis 40 rue Gabriel Crié, 92240 MALAKOFF,  
représentée par Florence GERARD-CHALET, directrice générale,  
ci-après désigné « bénéficiaire »,

et

La Direction du numérique des ministères sociaux,  
sise 39 quai André-Citroën, 75015 PARIS,  
représentée par Anne JEANJEAN, directrice,  
ci-après désignée « DNUM ministérielle »,

**D'autre part.**

Vu l'instruction DGFIP du 9 mars 2021 relative à l'application de la circulaire CCPB2100712C de gestion budgétaire du plan de relance du 11 janvier 2021,

Vu la circulaire n° 6300/SG du Premier ministre du 30 août 2021 relative à la mise en œuvre et au suivi des mesures du plan national de relance et de résilience,

**WIFI EPIDE**

Cette convention de financement de projet définit les modalités d'exécution du projet qui conditionnent le versement des crédits.

*1. Identification du projet*

Nom du projet : WIFI EPIDE.

Thématique concernée :SNAP3 (terminaux numériques sécurisés).



## 2. Intégration des logos France Relance et NEXT GEN EU

Si le projet implique un site accessible sur Internet ou toute communication auprès du public et autres professionnels en lien avec le projet, alors le bénéficiaire s'engage à intégrer sur ce site en début de parcours et dans ses communications en lien avec le projet, d'une part une mention du cofinancement apporté par France Relance (via notamment l'inclusion du logo France Relance) et d'autre part une mention du cofinancement apporté par l'Union Européenne dans le cadre du plan NEXT GEN EU (également via l'inclusion du logo NEXT GEN EU).



## 3. Niveau et calendrier de co-financement du projet par le plan de relance

Le niveau de cofinancement par année du projet est le suivant :

	2022	2023
AE	253 409 €	<del>                    </del>
CP	253 409 €	

Le financement est mis à disposition dès la signature de la présente convention.

## 4. Modalités du co-financement par le plan de relance du projet

Les crédits sont mis à disposition sur le centre financier 0363-DNUM-CSOC.

REFERENCES CHORUS (pour les services bénéficiaires de l'Etat)	
Domaine fonctionnel	0363-04
Centre financier	0363-DNUM-CSOC
Activité(s)	036304020001 Fonds SNAP
Projet analytique ministériel	12-363-DNUM-CSOC-0047

## 5. Reporting budgétaire

Chaque dépense (ou versement de subvention) effectuée depuis l'UO déléguée en gestion se fera en utilisant le code PAM « 12-363-DNUM-CSOC-0047 » de CHORUS.

Le bénéficiaire et la DNUM ministérielle sont tenus de respecter ce marquage au titre de la convention de délégation de gestion sur le centre financier 0363-DNUM-CSOC ; ils seront ainsi dispensés de reporting budgétaire systématique dans la mesure où la DINUM pourra extraire les informations nécessaires dans CHORUS.

Le bénéficiaire répondra aux sollicitations de la DINUM et de la DNUM ministérielle (prise d'information, dialogue de gestion).

## 6. Reporting projet

Le bénéficiaire :

- Fournira, à la DINUM et à la DNUM ministérielle, chaque trimestre, un point de situation sur l'état du projet en faisant le lien avec la consommation budgétaire ;

Nos équipes vous solliciteront à ce sujet. Pour ce faire, vous utiliserez ce formulaire :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/reporting-projet-laureats-itn-snap>

- Fournira à la DINUM la liste des entreprises, avec leur numéro de département, dont le siège social est établi en France et qui bénéficieront de commandes dans le cadre du financement accordé :

- A la signature de la présente convention,
- A chaque nouvelle entreprise répondant au critère,
- En fin de projet.

- Facilitera le suivi projet avec la DINUM en nommant un ou plusieurs référents identifiés et répondra à toutes ses sollicitations sur l'avancement de son projet.

## 7. Modifications de la convention

La présente convention peut être modifiée par voie d'avenant signé par les parties en cas de modification de ses modalités d'exécution.

En particulier, toute difficulté majeure dans la réalisation du projet sera portée à la connaissance de la DINUM qui pourra suspendre ou interrompre les financements initialement définis.

## 8. Recouvrement des indus

La DINUM se réserve le droit de recouvrer intégralement ou partiellement le financement prévu au point 3, à due concurrence de la mise en œuvre effective du projet en cas :

- de non-exécution du projet conventionné ;
- d'exécution non conforme aux modalités de réalisation conventionnées ;
- de non transmission des éléments de reporting budgétaire et projet prévus aux points 5 et 6 de la présente convention.

La DINUM ne saurait être tenue responsable d'éventuelles irrégularités générées par le bénéficiaire, ou la DNUM ministérielle le cas échéant, et constatées lors de contrôles européens ou nationaux. La DINUM procède au recouvrement des sommes indues en cas de correction financière demandée à la suite d'un contrôle.

## 9. Respect des exigences de la piste d'audit

Le respect des exigences issues de la piste d'audit européenne présentées en annexe, s'applique à la présente convention. Le bénéficiaire est réputé avoir pris connaissance de ces exigences.

Fait le 16 juin 2022.

Pour la Direction interministérielle  
du numérique :  
Le responsable de la mission INFRA,  
Paul-Emmanuel CAILLARD

Pour l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi :  
La directrice générale,  
Florence GERARD-CHALET

Pour la Direction du numérique  
des ministères sociaux :  
La directrice,  
Anne JEANJEAN

## ANNEXE

### EXIGENCES ISSUES DE LA PISTE D'AUDIT EUROPENNE

Les entités chargées de la gestion du plan de relance doivent veiller au respect des exigences suivantes issues de la piste d'audit européenne :

- prévenir et corriger les risques de fraude, de corruption et de conflits d'intérêt et procéder à une notification en cas de soupçon ;
- garantir l'efficacité des vérifications opérées aux fins de prévention de double financement au titre de la facilité pour la relance et la résilience et d'autres programmes de l'Union, conformément au principe de bonne gestion financière ;
- garantir le respect de la réglementation relative aux aides d'Etat ;
- vérifier la fiabilité et la validité des éléments relatifs au respect des jalons et cibles (examens documentaires, contrôles sur place, etc.) ;
- recouvrer les sommes indues ou procéder aux corrections financières ;
- assurer la collecte et le stockage des données permettant l'audit et le contrôle, notamment les données relatives aux bénéficiaires finaux contractants et sous-contractants, les bénéficiaires effectifs du destinataire des fonds ou du contractant, ainsi que la liste de toutes les mesures de mise en œuvre des réformes et des projets d'investissement au titre du plan de relance et la résilience, avec le montant total du financement public de ces mesures et en indiquant le montant des fonds versés au titre de la facilité et d'autres fonds de l'Union. Ces procédures devront comprendre l'accès aux données par la Commission européenne, l'OLAF, la Cour des comptes européenne et le Parquet européen ;
- assurer la visibilité du financement de l'Union.

Le bénéficiaire met tout en œuvre pour éviter les irrégularités ciblées par la piste d'audit, dans l'exécution des projets.

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention

**Arrêté du 7 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 29 janvier 2021 relatif à la composition et au fonctionnement d'un jury en vue de l'attribution du marché global de performance pour la conception-réalisation-exploitation-maintenance du nouveau grand site de l'administration centrale des ministères sociaux à Malakoff**

NOR : MTRG2230492A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion et le ministre de la santé et de la prévention,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L. 2141-10, R. 2171-16 et R. 2171-17 ;

Vu le décret du 19 mai 2021 portant nomination du directeur des finances, des achats et des services au secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales - M. LE GALLOU (Francis) ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2021, relatif à la composition et au fonctionnement d'un jury en vue de l'attribution du marché global de performance pour la conception-réalisation-exploitation-maintenance du nouveau grand site de l'administration centrale des ministères sociaux à Malakoff ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 29 janvier 2021 relatif à la composition et au fonctionnement d'un jury en vue de l'attribution du marché global de performance pour la conception-réalisation-exploitation-maintenance du nouveau grand site de l'administration centrale des ministères sociaux à Malakoff ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence transmis aux publications le 2 novembre 2020 portant sur la conception-réalisation-exploitation-maintenance du nouveau grand site de l'administration centrale des ministères sociaux à Malakoff,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

A l'article 2 de l'arrêté du 29 janvier 2021 susvisé, les mots :

- « M. Maurice-Pierre PLANEL, directeur général adjoint de la santé des ministères chargés des affaires sociales » sont remplacés par les mots : « M. Grégory EMERY, directeur général adjoint de la santé du ministère de la santé et de la prévention » ;

- « M. Laurent VILBOEUF, directeur général adjoint du travail des ministères chargés des affaires sociales » sont remplacés par les mots : « Mme Annaick LAURENT, directrice générale adjointe du travail du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion ».

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 7 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La secrétaire générale des ministères chargés  
des affaires sociales par intérim,  
Nicole DA COSTA

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Tableau d'avancement complémentaire du 8 juillet 2022 au grade d'inspecteur général  
des affaires sociales (Inspection générale des affaires sociales) - Année 2022**

NOR : MTRJ2230532B

Sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur général des affaires sociales, au titre de l'année 2022, les inspecteurs des affaires sociales de 1<sup>ère</sup> classe dont les noms suivent :

- FONTANEL-LASSALLE Marie
- HAUTCHAMP Mikaël

Fait le 8 juillet 2022.

Le chef de l'inspection générale  
des affaires sociales,  
Thomas AUDIGE

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 11 juillet 2022 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi**

NOR : MTRD2230503A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-4 et R. 5312-7 ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Sandrine MICLON-HAUTBOIS est nommée membre suppléant du conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentante du ministère chargé des affaires sociales, en remplacement de M. Jean DHEROT.

Article 2

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 11 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
Le délégué général à l'emploi et  
à la formation professionnelle,  
Bruno LUCAS



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
 au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230544A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
 le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel  
 des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
 l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
 des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État  
 au titre de l'année 2022, en application du I de l'article 12 du décret n° 2011-1317 susvisé, les  
 secrétaires administratifs dont les noms suivent :

NOM	Prénom	Affectation
ANDONGUI	Anne	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France
BALTIMORE	Nadège	Direction de la sécurité sociale
BEAUMONT	Martine	DREETS Hauts-de-France
CHARPENTIER	Céline	DREETS Grand Est
CLAMECY	Corinne	ARS Guyane
DELESQUE	Sophie	DREETS Provence-Alpes-Côte-d'Azur
DIGNE	Corinne	DREETS Normandie

DOS SANTOS	Marie-Elisabeth	Direction générale de l'offre de soins
DUVAL	Sandrine	DREETS Bretagne
FORGUES	Anne	DREETS Nouvelle-Aquitaine
GAILLARD	Frédéric	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
GUYOT-PACINI	Florence	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
HELARY	Hervé	ARS Bretagne
HOREAU	Thierry	Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale - Cellule nationale
HUILLET	Valérie	ARS Grand Est
INTCIGARAY	Valérie	ARS Ile-de-France
JAQUES	Sylvie	DREETS Pays de la Loire
JARRIX	Lysiane	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
JOINTRE-ROUSSEL	Sylvie	Centre national de gestion
KASSOU	Malika	Direction générale du travail
KERNEIS	Régine	ARS Pays de la Loire
LAROBÉ	Sylvie	ARS La Réunion
LECOINTE	Francis	ARS Hauts-de-France
MALINGREY	Sylvie	Décharge totale d'activité de service à titre syndicale (DTAS)
PARE	Laurent	Direction des finances, des achats et services
PARISSOT	Patrick	ARS Normandie
PITAUULT-COSSONNIERE	Catherine	Ecole des hautes études en santé publique
PRADOS MONTERO	Marie Del Rocio	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
RIBREAU	Christine	ARS Nouvelle-Aquitaine
ROMANO	Christine	Direction des ressources humaines
SAULCY	Dominique	ARS Occitanie
TRUCHOT	Nathalie	Direction générale de la santé
VIDAL	Raymonde	DREETS Occitanie
VIGOUROUX	Karen	DREETS Ile-de-France
ZOZI	Marie-Frantz	Division des cabinets

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230545A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les taux de promotion au grade d'attaché principal du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'attaché principal, au titre de l'année 2022, en application de l'article 20 du décret n° 2011-1317 susvisé, les attachés d'administration dont les noms suivent :

NOM	Prénom	Affectation
BAUDRY	Guillaume	Direction générale du travail
BOULAY FILLEUL	Christine	Division des cabinets
BOUSSADOUNA	Yazid	Direction des ressources humaines
CALVINO	Marie-Françoise	Institut national des jeunes sourds de Paris
CARAIRE	Clotilde	Direction générale de l'offre de soins
DE MIOLLIS	Béatrice	DREETS Pays de la Loire
DURAND	Marie-Odile	ARS Ile-de-France
DYLBAITYS	Sandrine	DREETS Hauts-de-France

FRITZ	Angélique	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GABRIEL	Francis	Direction du numérique
GALOT	Marie-Marthe	DEETS Guyane
GOMEZ	Nicolas	Détaché - Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
GUENEAU	Isabelle	DRIEETS Ile-de-France
GUILLET	Laurence	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
HALLYNCK	Marie	DREETS Occitanie
KAUP	Nadine	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
LATOUR	Vincent	DREETS Grand Est
LE RIGUER VALLON	Nathalie	Direction des affaires juridiques
LEMAIRE	Karine	DREETS Occitanie
MENELLE	Mathilde	DREETS Normandie
MERCHI	Mostava	ARS Normandie
PERES	Nadine	Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
NOP	Kéa	Centre de liaison européennes et internationales de sécurité sociale
POUX	Odile	ARS Bourgogne-Franche-Comté
QUADJOVIE	Ata	Direction du numérique
QUEINEC	Françoise	DREETS Bretagne
RICCO	Françoise	ARS Occitanie
SIMANTOV	Frédéric	Direction des finances, des achats et services
WOLF	Agnès	ARS Grand-Est

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230546A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
 le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel  
 des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
 l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
 des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2022, en application  
 de l'article 24 du décret n° 2011-1317 susvisé, les attachés principaux d'administration dont les  
 noms suivent :

NOM	Prénom	Affectation
ABOULIN	Gilles	Direction des finances des achats et services
AUBREGE GUYOT	Cécile	ARS Grand Est
BOURDIN	Pauline	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
BRUNET-TESSIER	Agnès	DEETS Guadeloupe
BYBI	Mohamed	Direction des ressources humaines
CALMELS	Francelyne	DREETS Occitanie
CHEMIN	Muriel	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

DECOVILLE	Anne-Marie	Direction générale de la santé
DELACOUR	Jean-Pierre	DREETS Grand Est
DELAHAIS	Veronique	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DIDIER	Christine	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DJANI	Natacha	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DUCHATEAU	Anne	Décharge totale d'activité de service à titre syndical (DTAS)
FRANCOIS	Angélique	DREETS Grand Est
GARRIGUES	Anne	DREETS Occitanie
GONZALEZ GOMEZ	Marielle	Direction générale de l'offre de soins
HAMON	Marie-Elisabeth	Direction générale de la cohésion sociale
HELIES	Bertrand	ARS Réunion
BLAZY	Cendrine	ARS Occitanie
JOUSSET-ANTIPHON	Nelly	Direction générale de la cohésion sociale
LANDAIS	Thierry	DDETS de l'Eure
MASSET	Pierre	Mission nationale de contrôle
METARFI	Mustafa	Ministère de la Justice - Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
MONS	Valérie	DREETS Normandie
PIOT	Philippe	DDETS de la Vienne
POLYCHRONOPOULOS	Sandrine	DDETSPP Corse
RESSAYRE	Myriam	Division des cabinets
RIBERO	Dominique	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
SALING	Mathieu	DEETS Réunion
SOREL	Sandrine	DREETS Nouvelle-Aquitaine
VERSAEVEL	Hugues	DREETS Hauts-de-France

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230547A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2022, en application de l'article 27 du décret n° 2011-1317 susvisé, les attachés d'administration hors classe dont les noms suivent :

NOM	Prénom	Affectation
ANGLARET	David	DRIETS Ile-de-France
BATEL	Yves	Direction du numérique
CLAVERIE	Isabelle	ARS Réunion
DUBOIS-MAZEYRIE	Laurent	Direction générale de la cohésion sociale
HATIL	Huguette	Direction des affaires juridiques
KERNER	Philippe	DREETS Grand Est
MALLEVILLE	Didier	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
REGORD	Xavier	Direction des finances, des achats et des services
SEGUIN	Arnaud	Direction des ressources humaines

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
 au corps des conseillers techniques de service social des administrations  
 de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230548A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-1052 du 10 mai 2017 modifié portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus dans le corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'État, au titre de l'année 2022, les assistants principaux de service social des administrations de l'État dont les noms suivent :

VOISIN	Patricia	Ministères sociaux - DREETS Bretagne
DAMIAN	Julien	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer
PAPPINI	Emmanuelle	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer
DANIELOU	Catherine	Ministère de la Justice

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
au corps des ingénieurs du génie sanitaire au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230549A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des  
ingénieurs du génie sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est promu dans le corps des ingénieurs du génie sanitaire, au titre de l'année 2022, l'ingénieur  
d'études sanitaires dont le nom suit :

DURAN	Yannick	ARS Occitanie
-------	---------	---------------

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera  
publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel  
Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
 au corps des ingénieurs d'études sanitaires au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230550A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
 le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des  
 ingénieurs d'études sanitaires ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
 l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
 des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus dans le corps des ingénieurs d'études sanitaires, au titre de l'année 2022, les  
 techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire dont les noms suivent :

BOURDON	Peggy	DETACHES / MAD / PNA
CRESCENCE	Karima	ARS Ile-de-France
DU CREST	Hélène	ARS Hauts-de-France
GUIGNARD BARRET	Isabelle	ARS Nouvelle-Aquitaine
JONCOUX	Francis-Hervé	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
LACOSTE	Stéphane	ARS Réunion

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230551A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-176 du 27 février 2013 modifié portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus dans le corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, au titre de l'année 2022, les adjoints sanitaires dont les noms suivent :

ABRANTES	Thierry	ARS Réunion
DUPEUX	David	ARS Centre-Val de Loire
ROBERT	Jasmine	ARS Réunion
SAID FADHULI	Fadhuli	ARS Mayotte

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.



Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230552A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits, au titre de l'année 2022, sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale, les agents dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

- Au titre de l'article 5-2° a du décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 susvisé, pour le grade d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale :

ADENIS	Isabelle	DREETS Occitanie
BOUALAM	Aouda	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
KERLIDOU	Pascale	DREETS Bretagne
KOENIG	Mallory	DREETS Grand Est
PINVILLE	Josiane	ARS Martinique

- Au titre de l'article 5-2° b du décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 susvisé, pour le grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale :

VALERO	Nathalie	ARS Ile-de-France
FAVIER	Benoît	Direction des ressources humaines

#### Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'éducateur spécialisé principal au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230553A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-420 du 7 mai 2019 portant statut particulier du corps des éducateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'éducateur spécialisé principal, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

BRETAUDEAU	Isabelle	INJS de Paris
BRISBOIS	Emmanuelle	INJS de Chambéry
CEGARRA	Serge	INJS de Chambéry
CHANTRE	Corinne	INJS de Bordeaux
DENARIE	Marie-Odile	INJS de Chambéry
DRIUTTI	Audrey	INJS de Metz
KHELIFI-GUEDJALI	Nadia	INJA de Paris

LE JEANNE	Marylise	INJA de Paris
LEVIEL	Christophe	INJS de Paris
MATHIEU	Aurélie	INJS de Chambéry
RODRIGUEZ	Caroline	INJS de Bordeaux
SAVONNEAU	Samantha	INJS de Paris
STUMPEL	Charlotte	INJS de Metz

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de professeur d'enseignement général hors classe de l'INJA au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230554A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 93-292 du 8 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement général de l'Institut national des jeunes aveugles ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est promu au grade de professeur d'enseignement général hors classe de l'INJA, au titre de l'année 2022, l'agent dont le nom suit :

VINCENT	Laurent	INJA de Paris
---------	---------	---------------

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de professeur d'enseignement général hors classe des INJS au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230555A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 93-293 du 8 mars 1993 modifié portant statut particulier du corps des professeurs d'enseignement général des instituts nationaux de jeunes sourds ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de professeur d'enseignement général hors classe des INJS, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

FLORES	Michel	INJS de Bordeaux
HAUDOS DE POSSESSE	Baptiste	INJS de Paris
NORMANT	Yann	INJS de Chambéry
OUDOTTE	Mélanie	INJS de Chambéry
POUPLET-QUEGUINER	Anne	INJS de Bordeaux
VENTI	Elodie	INJS de Metz

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint sanitaire principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230556A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1437 en date du 30 décembre 1992 modifié portant statut particulier des adjoints sanitaires ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'adjoint sanitaire principal de 2<sup>ème</sup> classe, au titre de l'année 2022, les adjoints sanitaires dont les noms suivent :

ABOU	Faissoili	ARS Mayotte
ALI HALIDI	Ahamada	ARS Mayotte
BOINARIZIKI	M'TSounga	ARS Mayotte
CHAMAND	Rémy	ARS Réunion
MADI	Ali	ARS Mayotte
MIKIDACHI	Saïd	ARS Mayotte
NDZAKA	Daoudou	ARS Mayotte

SAIDALI	Bacar	ARS Mayotte
SAID-HALIDI	Ambdirahamane	ARS Mayotte
THIANCOURT	Jean	ARS Réunion

#### Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint sanitaire principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230557A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-176 en date du 27 février 2013 modifié portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'adjoint sanitaire principal de 1<sup>ère</sup> classe, au titre de l'année 2022, les adjoints sanitaires principaux de 2<sup>ème</sup> classe dont les noms suivent :

AH PINE	Johny	ARS Réunion
ARNAUD	Joël	ARS Martinique
BARLIEU	Jean-Wilfred	ARS Réunion
BOYER	Damien	ARS Réunion
CAUREL	Marie-Claude	ARS Bourgogne-Franche-Comté
COLLET	Stéphane	ARS Réunion
DIJOUX	Marie Sabrina	ARS Réunion

FIZERO	Christophe	ARS Réunion
JALMA	Vincent	ARS Réunion
LEGARES	Sylvie	ARS Martinique
LEGUYADER	Daniel	ARS Bretagne
MABIALAH	Myrienne	ARS Guadeloupe
MOUTY	Jean-Rémy	ARS Réunion
QUAGLIERI	Jean-Marie	ARS Réunion
RAMALINGOM	Giovanni	ARS Réunion

#### Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230558A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 modifié portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État, au titre de l'année 2022, les assistants de service social des administrations de l'État dont les noms suivent :

DAURET	Virginie	Ministères sociaux - DREETS Bourgogne-Franche-Comté
SORDINI	Valérie	Ministères sociaux - DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
TEKO	Aurélie	Ministères sociaux - DRIEETS Ile-de-France
LAVISSE	Laurent	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
PAULIN	Natacha	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade de conseiller technique supérieur de service social  
 des administrations de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230559A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-1052 du 10 mai 2017 modifié portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de conseiller technique supérieur de service social des administrations de l'État, au titre de l'année 2022, les conseillers techniques de service social des administrations de l'État dont les noms suivent :

KALBACHER	Valérie	Ministères sociaux - DREETS Bretagne
SAENEN	Nicolas	Ministères sociaux - DREETS Hauts-de-France
TESSIER	Stéphanie	Ministères sociaux - DREETS Pays de la Loire
VENTADOUR	Audrey	Ministères sociaux - DRIEETS Ile-de-France
LEBRETON	Véronique	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
PERRON	Edith	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer

YAGER	Béatrice	Ministère de la Justice
BELLEVUE	Marie-Cécile	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'ingénieur général du génie sanitaire au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230560A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs du génie sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est promu à l'échelon spécial du grade d'ingénieur général du génie sanitaire, au titre de l'année 2022, l'ingénieur général du génie sanitaire dont le nom suit :

CAFFET	Laurent	ARS Grand Est
--------	---------	---------------

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'infirmier de classe supérieure de catégorie A  
 des administrations de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230561A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-762 en date du 9 mai 2012 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'infirmier de classe supérieure de catégorie A des administrations de l'État, au titre de l'année 2022, les infirmiers(ères) de classe normale de catégorie A des administrations de l'État dont les noms suivent :

DIDIER	Ghislain	Ministères sociaux - ARS Auvergne-Rhône-Alpes
CORNEDE	Carole	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
LAURET	Caroline	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
METEL	Corinne	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
DUTECH	Marie-Odile	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

DE REVIERE	Philippe	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer
BOUTET ZELMANSKI	Véronique	Ministère de la Justice
BAJKOW	Sandrine	Caisse des dépôts et consignations

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'infirmier hors classe de catégorie A des administrations  
 de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230562A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-762 en date du 9 mai 2012 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'infirmier hors classe de catégorie A des administrations de l'État, au titre de l'année 2022, les infirmiers(ères) de classe supérieure de catégorie A des administrations de l'État dont les noms suivent :

AUGUSTINIAK-MAGNE	Stéphanie	Ministères sociaux - ARS Ile-de-France
CARLISI	Rocco	Ministères sociaux - ARS Guyane
CHAPELLE	Martine	Ministères sociaux - ARS Auvergne-Rhône-Alpes
DUFRENNE	Delphine	Ministères sociaux - ARS Grand Est
EUVRARD	Adeline	Ministères sociaux - ARS Bourgogne-Franche-Comté

FILIERE	Nathalie	Ministères sociaux - ARS Hauts-de-France
HOSPITAL	Julie	Ministères sociaux - ARS Normandie
FONTAINE	Stéphanie	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
JOURDANT	Olivier	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
LE MONNIER	Christelle	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
MEDINA	Emmanuel	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
SOTO	Patricia	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
SOULIER	Marie-Dominique	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
THUILLIEZ	Véronique	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
VION	Valérie	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
MONTIBUS	Myriam	Ministère de la culture
DILLIEU	Monique	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
JALOUSTRE	Isabelle	Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
LEPERE	Stéphanie	Ministère de la Justice
MAVIOU	Aurélie	Ministère de la Justice
LAY	Nathalie	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
au grade d'infirmier de classe supérieure de catégorie B  
des administrations de l'État au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230563A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-761 en date du 9 mai 2012 modifiant le décret n° 94-1020 du 23 novembre 1994  
fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des infirmières et infirmiers  
des services médicaux des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le  
ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour  
les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'infirmier de classe supérieure de catégorie B des administrations de  
l'État, au titre de l'année 2022, les infirmiers(ières) de classe normale de catégorie B des administrations  
de l'État dont les noms suivent :

LEBAILLIF	Valérie	Ministères sociaux - ARS Occitanie
LY VU-MAROT	Alice	Ministère de la Justice - DIRPJJ

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera  
publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel  
Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'ingénieur en chef du génie sanitaire au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230564A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs du génie sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'ingénieur en chef du génie sanitaire, au titre de l'année 2022, les ingénieurs du génie sanitaire dont les noms suivent :

BELLEC	Simon	ARS Bourgogne-Franche-Comté
CHATEAU	Gaëlle	ARS Hauts-de-France
MARGUERON	Thomas	ARS Nouvelle-Aquitaine
MERLO	Mathilde	Direction générale de la santé
MONNIER	Eric	ARS Normandie
MONTAGNE	Anthony	DETACHES / MAD / PNA
POUMARAT	Laurent	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



SAVY	Adeline	DETACHES / MAD / PNA
THEBAULT	Hélène	ARS Réunion
VIAL-DOUBLIER	Valérie	ARS Pays-de-la-Loire

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'ingénieur général du génie sanitaire au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230565A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
 le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs  
 du génie sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
 l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
 des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade à accès fonctionnel d'ingénieur général du génie sanitaire, au titre de  
 l'année 2022, les ingénieurs en chef du génie sanitaire dont les noms suivent :

BAVILLE	Marie	Direction générale de la santé
BOUTET	Catherine	ARS Normandie
DUCLOS	Gaëlle	ARS Pays-de-la-Loire
EMONIDE	Marie- Françoise	ARS Martinique
GIRY	Pascale	ARS Ile-de-France
LEFTAH-MARIE	Nezha	ARS Bourgogne-Franche-Comté
PISSON	Cyril	DETACHES / MAD / PNA
SAUTHIER	Nicolas	ARS Occitanie
SERRE	Anne	ARS Bretagne
VEYRET	Jérôme	ARS Hauts-de-France

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'ingénieur hors classe d'études sanitaires au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230566A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
 le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs  
 d'études sanitaires ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
 l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
 des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade à accès fonctionnel d'ingénieur hors classe d'études sanitaires, au titre  
 de l'année 2022, les ingénieurs principaux d'études sanitaires dont les noms suivent :

APPERRY	Nicole	ARS Bourgogne-Franche-Comté
BOISSINOT	François	ARS Nouvelle-Aquitaine
BORIES	Marie-Pierre	ARS Occitanie
CHRETIEN	Hervé	ARS Grand Est
DUBOIS	Corinne	ARS Occitanie
GIL-VALLIER	Jeannine	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
JULIEN	Delphine	ARS Normandie
LEFEBVRE-MILON	Karine	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
PHILIPPE	Marie-Louise	ARS Normandie

RENAULT	Chantal	ARS Nouvelle-Aquitaine
ROBERT	Cécile	ARS Bretagne
ROCHELLE	Jérôme	ARS Bretagne
ROLLET	Didier	ARS Bourgogne-Franche-Comté

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal d'études sanitaires au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230567A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs d'études sanitaires ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'ingénieur principal d'études sanitaires, au titre de l'année 2022, les ingénieurs d'études sanitaires dont les noms suivent :

ALLEAUME	Karine	ARS Grand Est
AMARANTHE	Georges	Déchargé total d'activité syndicale
BUNEL	Dominique	ARS Normandie
CHANTEPERDRIX	Corinne	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
CRIADO	Maria	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GOFFINONT	Franck	ARS Auvergne-Rhône-Alpes-Lyon
LABBE	Florence	ARS Ile-de-France

MATRAS-CAZANABE	Christophe	ARS Nouvelle-Aquitaine
SAUZIER	Déborah	ARS Occitanie
SAVY-DRUESNES	Anne	ARS Hauts-de-France
TEULE	Gilles	ARS Réunion

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien sanitaire et de sécurité sanitaire en chef au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230568A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-176 en date du 27 février 2013 modifié portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de technicien sanitaire et de sécurité sanitaire en chef, au titre de l'année 2022, les techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire principaux dont les noms suivent :

DE WAELE	Philippe	ARS Grand Est
DEMOULIN	Laurent	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
GROSBOIS	Carl	ARS Pays-de-la-Loire
LEVORATO	Emilie	ARS Normandie
MADARASSOU	Karine	ARS Nouvelle-Aquitaine
MEUSNIER	Florence	ARS Centre-Val de Loire
NANNI	Alexandre	ARS Bretagne



RAVAZZA	Clélia	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
ROBIN	Denis	ARS Guyane

#### Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien sanitaire et de sécurité sanitaire principal au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230569A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-176 en date du 27 février 2013 modifié portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de technicien sanitaire et de sécurité sanitaire principal, au titre de l'année 2022, les techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire dont les noms suivent :

ALVES	Jean-Luc	ARS Occitanie
DELANGLE	Isabelle	ARS Pays de la Loire
DEPOORTER	Benoît	ARS des Hauts-de-France
LAZUECH	Jean-François	ARS Bourgogne-Franche-Comté
RICH	Manuel	ARS Bretagne

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès  
 au corps des secrétaires administratifs au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230570A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs ;

Vu le décret n° 2022-285 du 28 février 2022 relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant des ministères sociaux au titre de l'année 2022, les adjoints administratifs des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ABATAN	Nella	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
AHAMADA	Sophie	ARS Mayotte
ALLASIA	Nadine	Division des cabinets
AMBROSIO	Fabienne	Institut national des jeunes sourd de Chambéry
AMIOT	Fabienne	ARS Ile-de-France
ARDOIN	Philippe	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
ARNOUX	Sylvie	Direction générale de la santé
AUGIER	Stéphanie	Division des cabinets
AULIE	Nicolas	ARS Occitanie
BELHACHEMI	Rabhia	Direction des finances, des achats et des services

BEN SOUSSAN	Nathalie	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
BERNIER	France-Lise	ARS Guadeloupe
BILLAUDEL	Aimée	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
BIZET	Marie-Thérèse	Direction des ressources humaines
BONNEAU	Sylvie	ARS Ile-de-France
BONNET	Sandrine	DRIEETS Ile-de-France
BONNET	Fabienne	DREETS Pays de la Loire
BOUDEN	Nathalie	ARS Grand Est
BOUGUIN CLAIRE	Patricia	ARS Bourgogne-Franche-Comté
BOUQUET	Christelle	DREETS Normandie
BRIAND	Claudie	ARS Bretagne
BRUYERE	Annick	Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
CAILLOT	Laurent	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
CALMON	Marie-José	ARS Occitanie
CAPDEVILA	Paul	Office français de l'immigration et de l'intégration
CARPENTIER	Marie-France	ARS Hauts-de-France
CHANTEREAU	Muriel	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
CHEVALIER	Sophie	ARS Bourgogne-Franche-Comté
CHIMIER	Marie-Hélène	Direction générale de la cohésion sociale
COSTA	Maria	Inspection générale des affaires sociales
CREVON	Isabelle	ARS Normandie
DANEL	Marc	Institut national des jeunes sourd de Paris
DAVID	Christian	ARS Normandie
DE SAINTE MARESVILLE	Laurent	DREETS Hauts-de-France
DELPLA	Laurence	Direction générale de l'offre de soins
DEMELIN	Corinne	ARS Hauts-de-France
DIEZ	Isabelle	ARS Occitanie
DOMEON	Sylvie	DETACHES / MAD / PNA
DORANGES	Michelle	Centre national de gestion
DOUAY	Dominique	DREETS Hauts-de-France
DOUILLOT	Catherine	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DUCHATEAU BOCQUET	Anne	ARS Hauts-de-France
DURAND	Eric	DRIEETS Ile-de-France
ESCUDERO	Sophie	DREETS Occitanie
FARDINI	Moïse	ARS Martinique
GARCON	Françoise	DREETS Bretagne
GAROND	Caroline	École des hautes études de santé publique
GASCARD	Remy	DRIEETS Ile-de-France

GIANFERMI	Sylvie	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GIANNITRAPANI	Laurence	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
GIBIER	Christine	Division des cabinets
GIRARD	Christine	Direction générale du travail
GIRARD-LOMBARD	Véronique	DREETS Nouvelle-Aquitaine
GRAVINA	Marie-Rose	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
GROULT	Agnès	Direction des ressources humaines
GRUEL	Emilie	École des hautes études de santé publique
GUYOMARCH	Marielle	Direction générale de la cohésion sociale
HECHAICHI	Lamaria	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
HUMBERT	Roselyne	DREETS Grand Est
JACQUES	Muriel	DREETS Grand Est
JANIN	Martine	ARS Ile-de-France
JARDIN	Christine	DETACHES / MAD / PNA
JEGAT	Isabelle	DREETS Bretagne
LABORY	Hélène	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
LAMEYRE	Catherine	DREETS Nouvelle-Aquitaine
LANTELME	Annie	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
LE BLANC	Marie-Aimée	Direction de la communication
LE STUNFF	Cindy	DETACHES / MAD / PNA
LEBEAUPIN	Marielle	Division des cabinets
LEFEBVRE	Corinne	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
LEFFRAY	Patricia	ARS Centre-Val de Loire
LEGRAND	Marie-Christine	DREETS Occitanie
LEMESLE	Bruno	DREETS Normandie
LENORMAND	Manuela	Délégation aux affaires européennes et internationales
LEROY	Nathalie	DREETS Pays de la Loire
LESMAIRE	Frédéric	ARS Ile-de-France
LEVEQUE	Patricia	DREETS Ile-de-France
LUCE	Nolwenn	École des hautes études de santé publique
MACKEL	Maud	DETACHES / MAD / PNA
MANGAUD	Stéphane	Institut national des jeunes sourd de Paris
MARCHAND	Anne	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
MARCOIN	Michèle	DREETS Grand Est
MARSILLIAC	Marie-Christine	DETACHES / MAD / PNA
MILAN	Laurence	DREETS Ile-de-France
MOURTY	Sendilkumar	Direction des finances, des achats et des services
PARENT	Janick	DREETS Hauts-de-France
PARJOUET	Marie-Carole	DREETS Grand Est

PECCOUX	Mireille	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
PELLEGRIN	Marie-Paule	DREETS Occitanie
PENET	Laurence	ARS Grand Est
PERONET	Juliana	DETACHES / MAD / PNA
PEUGEOT	Marie-Noël	DRIEETS Ile-de-France
PINAT	Marilyn	DREETS Hauts-de-France
PINSOLLE	Brigitte	ARS Nouvelle-Aquitaine
PLUTINO	Nathalie	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
POUPIN	Josette	DREETS Nouvelle-Aquitaine
RICHEZ	Juanick	ARS Hauts-de-France
RIMBERT	Odile	ARS Guyane
ROCHER	Nicole	Direction des affaires juridiques
ROISEUX	Guylaine	DREETS Hauts-de-France
ROUMEGOU	Sylvie	Décharge totale d'activité de service à titre syndical (DTAS)
ROY	Maryline	Direction des ressources humaines
ROYER	Yves	DREETS Hauts-de-France
RUTON	Corinne	DRIEETS Ile-de-France
SARNY	Patricia	DREETS Occitanie
SCHEVTCHOUK	Corinne	DREETS Occitanie
SEGURA	Aline	Direction des finances, des achats et des services
SERVANTY	Corinne	ARS Nouvelle-Aquitaine
SIGNORE	Pascale	ARS Ile-de-France
SIMONNET	Lucile	ARS Nouvelle-Aquitaine
SORTAIS	Manuella	DREETS Centre-Val de Loire
SOUDANI	Djamel	DETACHES / MAD / PNA
SOULAGE	Christelle	Institut national des jeunes sourd de Chambéry
TARFAOUI	Ouafa	ARS Grand Est
TASSET	Valérie	Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale
TAURINES	Pierrette	ARS Occitanie
TEXIER	Irène	DREETS Bretagne
TOUSSAINT	Isabelle	DRIEETS Ile-de-France
URBAN	Corinne	DREETS Nouvelle-Aquitaine
VALLEE	Lydie	DREETS Normandie
VANDERLEENEN	Sophie	DREETS Grand Est
VIAUD	Nadine	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
ZAFFALON	Marina	DRIEETS Ile-de-France
ZEGARRA MARTINEZ	Xavier	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de médecin général de santé publique au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230571A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-1025 en date du 7 octobre 1991 modifié portant statut particulier du corps des médecins inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2020 fixant le pourcentage mentionné à l'article 13 du décret n° 91-1025 du 7 octobre 1991 relatif au statut particulier des médecins inspecteurs de santé publique ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus à l'échelon spécial du grade de médecin général de santé publique, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

BESSA	Zina	Direction générale de la santé
BLAISE	Pierre	ARS Pays-de-la-Loire
FALIP	Evelyne	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
JANDIN	Françoise	ARS Bourgogne-Franche-Comté
PRISSE	Nicolas	DETACHES / MAD / PNA
WYART	Jean-Louis	ARS Corse

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin inspecteur en chef de santé publique au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230572A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-1025 en date du 7 octobre 1991 modifié portant statut particulier du corps des médecins inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de médecin inspecteur en chef de santé publique, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

BARBA-VASSEUR	Marie	ARS Bourgogne-Franche-Comté
FUERTES SILVA	Maria Del Carmen	Autorité de sûreté nucléaire
MAURY	Nicole	DETACHES / MAD / PNA
OHAYON	Alain	ARS Hauts-de-France
PORNET	Carole	ARS Normandie

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade de médecin général de santé publique au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230573A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-1025 en date du 7 octobre 1991 modifié portant statut particulier du corps des médecins inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de médecin général de santé publique, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

BLANCHIER	Véronique	ARS Pays-de-la-Loire
CHAGNON	Véronique	ARS Nouvelle-Aquitaine
DESCAMPS	Catherine	ARS Réunion
DEVORT	Jeannick	DETACHES / MAD / PNA
FRITSCH	Pascale	Direction générale de la santé
PICON	Blandine	ARS Ile-de-France
TERVE	Jacqueline	DETACHES / MAD / PNA

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de pharmacien inspecteur en chef de santé publique au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230574A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 modifié relatif au statut particulier des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de pharmacien inspecteur en chef de santé publique, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

BLANCHARD	Béatrice	ARS Bretagne
DE CHABOT	Anne-Gaëlle	ARS Ile-de-France
FIGUEROA	Sophie	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
MALBLANC	Sophie	ARS Grand Est
THABUIS	Alexandra	DETACHES / MAD / PNA

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
au grade de pharmacien général de santé publique au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230575A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 modifié relatif au statut particulier des pharmaciens  
inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à  
l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le  
ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour  
les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de pharmacien général de santé publique, au titre de l'année 2022, les  
agents dont les noms suivent :

BARBIER	Marie-Pascale	ARS Hauts-de-France
CONTE	Emmanuelle	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DE SAUNIERE	Anne	ARS Ile-de-France
ESPOSITO	Guy	ARS Nouvelle-Aquitaine
PHAM-BA MARIE	Anne	ARS Centre-Val de Loire

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de pharmacien général de santé publique au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230576A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 modifié relatif au statut particulier des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 février 2020 fixant le pourcentage mentionné à l'article 15 du décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 relatif au statut particulier des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus à l'échelon spécial du grade de pharmacien général de santé publique, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

CROZE	Régis	ARS Occitanie
DUPONT	Hélène	ARS Bourgogne-Franche-Comté
RASOLOSON	Christian	DEETS Guadeloupe
TSCHIRHART	Yves	ARS Grand Est

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230577A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022, les adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ABAD	Cyrille	DREETS IDF
ADELE	Hortense	DREETS IDF
AFCHAIN	Marie-Claude	DREETS Occitanie
AIT CHADI	Gaëlle	DREETS Grand Est
ALLIAUME	Sonia	DDC
ALMY	Claire	DREETS HDF
AMENGUAL	Nathalie	DREETS Corse
AMOURET	Delphine	ARS HDF

AMPLE	Brigitte	ARS Réunion
AMSING	Marie	DREETS DEETS Réunion
ANGAMA	Arlette	ARS Réunion
ANNE-MARIE	Line	DREETS IDF
ARDOUIN	Catherine	ARS NAQ
ARONICA	Chantal	DREETS ARA
ARSLAN	Fatima	DREETS BFC
AUPETIT	Laurence	Détaché(e)
AVERTY	Florence	DGEF
BACHELET	Caroline	DREETS HDF
BAGHUELOU	Nadège	ARS IDF
BAHOU	Latifa	ARS PACA
BAKIR	Malika	DREETS PACA
BALLEJOS	Barbara	DREETS PDL
BARNABE	Maryline	DREETS Grand Est
BARNAY	Magali	DREETS IDF
BASTIDE	Frédérique	DREETS ARA
BATAPOU INGOUADI	Asmahan	ARS IDF
BAUQUEL	Rolande	DREETS IDF
BEAUJAULT	Brigitte	DREETS NAQ
BEKKARI	Nagette	DAEI
BELHADJ	Meherzia	DREETS BFC
BELLEGARDE	Marie-Josée	DRH
BENIFEI	Valérie	DREETS Occitanie
BERNIGAUD	Aline	DREETS ARA
BERRY	Frédérique	Détaché(e)
BERTHAULT	Sylvain	ARS Bretagne
BERTRAND	Nathalie	DREETS HDF
BEUZARD	Didier	DGS
BIZOT	Claudie	DREETS PDL
BOISSON	Véronique	ARS Occitanie
BOLAY	Patricia	DREETS Grand Est
BOLOU	Anne	ARS Bretagne
BOULIE	Laurence	ARS NAQ
BOUSQUET	Nadine	DREETS Occitanie
BOUTOT	Delphine	DREETS NAQ
BRACONNIER	Isabelle	Détaché(e)
BRILLANT	Myriam	DREETS IDF
BROCARD	Delphine	DREETS BFC

BUCCIO	Michèle	DREETS PACA
BURLON	Delphine	DGEFP
CAFFIERS	Nathalie	ARS IDF
CAILLOUEL	Philippe	DREETS Normandie
CALAND	Nadine	DREETS NAQ
CALTOT	Mélanie	ARS Normandie
CAMARA	Fatoumata	ARS IDF
CAMPILLO	Marie-Pierre	DREETS PACA
CANONNE	Geneviève	DFAS
CARMONA	Audrey	DREETS PACA
CARON	Florence	DREETS Normandie
CARRIERE	Céline	Détaché(e)
CAZENILLE	Isabelle	DREETS IDF
CHABREDIER	Sophie	Détaché(e)
CHAILLOU	Diane	DREETS ARA
CHARTIER	Françoise	Détaché(e)
CHEVALIER	Brigitte	ARS Normandie
CHICHA	Danielle	DGS
CHIHU	Imen	DREETS IDF
CHOMET	Josiane	INTEFP
CINI	Marie Carmen	ARS PACA
CLAVE	Nathalie	DREETS NAQ
COLICHET	Bruno	DREETS Bretagne
CORREA	Fidèle	DDC
CORREDERA	Jocelyne	DREETS ARA
CORVO	Catherine	DREETS IDF
COUDERC	Yvette	DREETS IDF
COUSOT	Daniel	ARS GE
COUSSINET	Céline	DDC
COZANNET	Géraldine	DREETS CVL
CRISI	Marie-Noëlle	ARS ARA
CUCIUFFO	Patricia	DREETS HDF
DANIEL	Guyène	ARS Guyane
DAPPOIGNY	Joëlle	DFAS
DAS NEVES	Jean-Louis	Détaché(e)
DAUMONT	Cindy	ARS ARA
DE BAERDEMACKER	Sabine	DREETS HDF
DE ROSA	Isabelle	ARS Corse
DELBAR	Bruno	DREETS IDF

DELESPIERRE	Isabelle	DREETS Grand Est
DELIGNE	Maryse	DREETS HDF
DELORT	Christine	DREETS Occitanie
DESUMEUR	Brigitte	DREES
DEVILLERS	Alexandre	DREETS HDF
DEVILLERS	Yoan	Détaché(e)
DEZAULIERE	Jérôme	DDC
DI MUZIO	Christine	Détaché(e)
DILLENSEGER	Carole	DREETS Grand Est
DIMPRE	Marie-Ange	DREETS HDF
DOMINGO	Julie	DREETS Corse
DORE	Sandrine	DREETS Grand Est
DRON	Joëlle	DRH
DUBOIS	Hubert	DREETS Grand Est
DUCHON	Marie-Christine	DREETS Occitanie
DUFLOT	Dominique	Détaché(e)
DUJARRIC	Christine	ARS HDF
DUPE DUTERTRE	Magali	DREETS PDL
DUPEUX	Mickaëla	INJA
DUPORT	Eric	DREETS Grand Est
DURANTON	Françoise	Détaché(e)
DURET	Christelle	DREETS CVL
DUVAL	Catherine	EHESP
EDO-EDO-MASSA	Maryline	DREETS Occitanie
EL KADHI	Sonia	DRH
ESTIENNEY	Carole	DREETS BFC
FANZY	Nicole	ARS Occitanie
FEKKIR	Saliha	ARS HDF
FELGINES	Ginette	ARS ARA
FERREY	Karine	DREETS HDF
FLORANGE	Christel	DREETS Occitanie
FLORES	Christine	Détaché(e)
FOLIO	Marie-Sylvette	Détaché(e)
FOURMY	Thérèse	DREETS CVL
FUVEL	Florence	DREETS ARA
GADY	Laurence	DREETS NAQ
GAGNADOUX	Christelle	DREETS NAQ
GAGNARD	Gabrielle	ARS NAQ
GALVEZ FERNANDEZ	Manuel	DFAS



GAMBAUDO	Jean-Philippe	Détaché(e)
GARCIA	Danièle	DREETS Occitanie
GARICHI	Samaha	Détaché(e)
GASSER	Philippe	DREETS NAQ
GAUTIER	Nathalie	DREETS Bretagne
GBIKPI	Ayaovi	DREETS IDF
GEFFROY	Morgan	Détaché(e)
GERMACK	Béatrice	ARS BFC
GIARDINA	Diego	DREETS IDF
GILLES	Sylvie	DARES
GIPE	Catherine	DREETS ARA
GIRARD	Juliette	DREETS DEETS Guadeloupe
GISSAT	Catherine	DREETS BFC
GLOUX	Gwenaëlle	ARS NAQ
GOBEYN	Catherine	INTEFP
GODET	Cécilia	DREETS IDF
GOUJON	Fabienne	ARS Normandie
GRANDOL	Ghislaine	DREETS Bretagne
GREGOIRE	Khédiaja	DREETS ARA
GRONDIN	Patricia	Détaché(e)
GUENON	Sylvie	DREETS PDL
GUICHARD	Jessica	EHESP
GUILLOT	Gilles	DREETS ARA
GUITTEAUD	Evelyne	DREETS DEETS Martinique
HAFIZOU	Yasmine	ARS Réunion
HAIZE	Agnès	DREETS HDF
HALTER	Christine	DREETS BFC
HEMALI	Fatiha	DREETS Occitanie
HENNEBERT	Delphine	ARS HDF
HENNICOTTE	Françoise	DREETS HDF
HEULLE	William	DREETS HDF
HOUPLAIN	Murielle	DREETS HDF
ILPIDE	David	ARS PACA
JARDOT	Catherine	DREETS Grand Est
JAURES	Marie Helville	Détaché(e)
JOLLIET	Christelle	ARS BFC
JOUBERT	Cyrille	ARS PDL
KSONTINI	Fatma	Détaché(e)
LACROIX	Sonia	DREETS CVL

LACROIX	Martine	Détaché(e)
LAHOUSSE	Léa	DREETS Occitanie
LAIR-LACHAPELLE	Béatrice	DREETS IDF
LAMART	Serge	ARS Martinique
LAMBERT	Nadia	ARS PDL
LANDELLE	Laurence	ARS PDL
LANGLADE	Nathalie	Détaché(e)
LAPIERRE	Élodie	DREETS IDF
LAPOUGE	Laureta	ARS HDF
LAUGIE	Monique	DGEF
LAURENT	Valérie	DREETS IDF
LAURENT	Sylvie	DREETS Normandie
LE GOFF	Claudine	DREETS DRIHL
LE NORMAND	Corinne	DREETS Bretagne
LE PALLEC	Soizic	Détaché(e)
LE SAUX	Isabelle	Détaché(e)
LEBARS	Elodie	DGOS
LEBLANC	Maud	Détaché(e)
LEBON	Eric	ARS Occitanie
LEGAY	Pascale	ARS CVL
LEJEUNE	Mary	ARS HDF
LEMAITRE	Jean-Christophe	DREETS IDF
LEMIRE	Pascale	DREETS Normandie
LEPRINCE	Chantal	EHESP
LEROY	Elise	ARS Normandie
LESAGE	Carole	DREETS HDF
LETENNEUR	Sylvie	DREETS Normandie
LHOSTE	Véronique	DREETS ARA
LIMERY	Denise	DREETS IDF
LIMIER	Fabienne	DNUM
LINZA	Audrey	ARS PACA
LODS	Noura	ARS IDF
LOMBART	Laura	ARS HDF
LOUISERRE	Arlette	Détaché(e)
LUIT	Jocelyne	DREETS IDF
MA-AFOO	Sandra	DREETS DEETS Guyane
MACARY	Marie-Pierre	DREETS NAQ
MADI	Fatima	ARS Mayotte
MAGGIO	Anne	DREETS PACA

MANUZZI	Jocelyne	DREETS Normandie
MARAIS	Dominique	Détaché(e)
MARTIN	Astrid	DREETS PDL
MASCOTO	Célia	DAJ
MASPIMBY	Josiane	DDC
MATGE	Véronique	ARS Occitanie
MATHURIN	Jeannick	DREETS IDF
MAURY	Marie-Noëlle	DREETS IDF
MAZET	Marie-Hélène	DREETS ARA
MBAE	Riama	DGS
MENARD	Patricia	DREETS PDL
MENARD	Martine	EHESP
MENTION	Sandrine	ARS PACA
MERLE	Corinne	DGS
MERLO	Michelle	ARS Guadeloupe
MERTENS RONDELART	Isabelle	ARS PACA
MICHAUD	Patrick	ARS NAQ
MICHELETTI	Corinne	ARS IDF
MIGUET	Marie-Thérèse	DREETS ARA
MILLOT	Audrey	ARS BFC
MIRALLES	Maria-Dolorès	DREETS IDF
MISTRAL	Josette	DSS
MOHAMED	Hafsat	DREETS IDF
MOLINES	Maryse	DREETS Occitanie
MONASSE	Evelyne	DREETS BFC
MONIZ	Christiane	Détaché(e)
MONTET	Isabelle	ARS Occitanie
MONTIEL	Didier	DREETS PACA
MONTROT	Sandrine	ARS IDF
MORILLOT	Marcel	DRH
MORNET	Annick	Détaché(e)
MOUTOULATCHIMY	Priscillia	Détaché(e)
MULLER	Fabienne	DREETS Grand Est
MUNOZ	Geneviève	DREETS ARA
MUSUNGU	Diayani	DICOM
NARDON	Isabelle	DREETS NAQ
NARDOU	Christine	ARS NAQ
NIBEL	Déborah	DREETS Grand Est

NOLLOT	Katia	DREETS CVL
OLIVIER	Séverine	EHESP
PADIOLLEAU	Nathalie	ARS PDL
PAGES	Valérie	ARS ARA
PAQUET	Isabelle	ARS ARA
PARENT	Nathalie	DREETS CVL
PARIES	Gillian	DREETS NAQ
PASTOR	Karine	DREETS PACA
PAYRE	Réjane	DREETS ARA
PELOUIN	Kathy	DREETS PDL
PEREZ	Carole	DREETS NAQ
PEYROU	Francis	DREETS Occitanie
PEZZOLI	Yamina	DREETS Occitanie
PHILIPPE	Gratienne	DREETS Normandie
PIETRZAK	Christelle	ARS CVL
PINAR	Franck	DREETS Occitanie
PLATEL	Christophe	DGCS
POGUT	William	DFAS
POIRETTE	Laurence	DREETS HDF
POSTEK	Corinne	DREETS PDL
POUCHOT	Brigitte	INJS Bordeaux
POUGET	Marie-Christine	DREETS ARA
POULIER	Christelle	DREETS DEETS Guadeloupe
PREVOST	Boris	ARS IDF
PREVOT	Evelyne	DREETS IDF
PRIETO	Elisabeth	DREETS NAQ
QUEFFELLEC	Valérie	DREETS PDL
RABIN	Marie-Christine	DREETS HDF
RAOUL	Chimène	DREETS HDF
RAZIK	Sandy	DSS
RENOUX	Karine	DREETS NAQ
REVERDY	Dominique	DREETS Bretagne
RHABRI	Rachel	Détaché(e)
RICHARDOT	Sandrine	DREETS Grand Est
RIOS	Maria del Pilar	INJA
ROBALO	Anne-Marie	DRH
ROBEY	Pascale	DREETS IDF
RODRIGUEZ	Christelle	ARS IDF
ROGER	Mélanie	DREETS NAQ

ROHOWYJ	Frédéric	DREETS Grand Est
ROLLAND	Delphine	Détaché(e)
ROLLET	Catherine	DREETS Grand Est
ROSSI	Sylvia	DFAS
ROUDAUT	Elise	DREETS Bretagne
ROUDOT	Nadine	ARS Bretagne
ROUSSEL	Julien	IGAS
ROUSSIN	Alexandra	DREETS PACA
ROUTTIER	Sylvie	DREETS HDF
ROYER	Valérie	ARS Grand Est
RUFFINE	Willy	Détaché(e)
RUPERT	Viviane	DREETS IDF
SALGUES	Nathalie	DREETS PACA
SAMSON	Sylvie	Détaché(e)
SAUVAGE	Fabienne	DREETS Bretagne
SAUVAGE	Véronique	DREETS DEETS La Réunion
SAUVAGET	Xavier	Détaché(e)
SCHERER	Fabienne	Détaché(e)
SCHMITT	Edith	ARS BFC
SETTOU	Ahmed	ARS Grand Est
SEVERIN	Sophie	DREETS IDF
SOUFFOIS	Sophie	EHESP
SOULARD	Isabelle	DREETS PDL
SPINDLER	Stéphane	ARS Occitanie
STABULOGLU	Maryline	DREETS Normandie
STRAM	Murielle	DREETS IDF
SUAREZ	Josefa	DREETS ARA
TAGLIAGLIOLI	Marie-France	DREETS CORSE
TAIB	Louiza	DREETS IDF
TAILLANDIER	Claudine	DGCS
TAVERNIER	Noëlle	ARS ARA
TERRIER	Laurence	Détaché(e)
THEFFO	Mauricette	ARS Bretagne
THOMAS	Dominique	DREETS Normandie
TIBAU	Sylvie	DREETS PACA
TOUIOUAR	Omar	Détaché(e)
TRIAUX	Stéphanie	DREETS IDF
TRINEL	Christelle	ARS HDF
VALENCE	Christiane	ARS Grand Est

VALENTIN	Véronique	ARS IDF
VALLES	Veronique	DREETS NAQ
VALLET DE PAYRAUD	Thierry	ARS CVL
VAN DE VEN	Nathalie	Détaché(e)
VERDIER	Corinne	DREETS PACA
VERGNAUD	Chantal	EHESP
VERILHAC	Brigitte	DREETS ARA
VIALAN	Virginie	DREETS Occitanie
VICTEY	Thierry	DREETS DEETS Mayotte
VIEZ	Christine	ARS IDF
VIOLET	Lise	ARS ARA
VOCALE	Karina	DREETS IDF
VUILLARD	Marie-Pierre	ARS BFC
WATEL	Agnès	ARS PACA
WEISS	Céline	ARS Grand Est
YOUSFI	Baya	DREETS ARA

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230578A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022, les adjoints administratifs des administrations de l'État dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ABDALLAH	Laïlat	Direction générale de la santé
ALAUME	Catherine	DETACHES / MAD / PNA
AZZI	Salvina	ARS Ile-de-France
BEGU	David	DREETS Occitanie
BELHADJ	Nora	ARS Hauts-de-France
CHAMASSI	Zoulfati	DEETS Mayotte
COISCAUD	Olivier	ARS Grand Est
CONSTANTIN	Sandrine	ARS Centre-Val de Loire
COURTOIS	Catherine	ARS Hauts-de-France
DJIRE	Fatoumata	DRIEETS Ile-de-France

FEAUD	Alexandre	ARS Hauts-de-France
FERRANDO	Graziella	DREETS Centre-Val de Loire
GIRARD-MORZIERE	Johan	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
GONZALEZ	Agnès	ARS Occitanie
GOREGUES	Angela	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
GUILHEM	Valérie	DREETS Hauts-de-France
HASSANI	Tentigny	DEETS Mayotte
HOULET	Laurence	DRIEETS Ile-de-France
JERNIVAL	Cindy	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
KOEBERLE	Murielle	DETACHES / MAD / PNA
LEO	Sandrine	ARS Bourgogne-Franche-Comté
MANROUFFOU	Hikima	ARS Mayotte
MOUKOURI	Ingrid	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
PIERRE	Estelle	DETACHES / MAD / PNA
ROBERT	Amandine	DEETS Réunion
RODRIGUES	Sandrine	ARS Occitanie
SELVON	Sylvie	DREETS Pays-de-la-Loire
THIAM	Aminata	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
THIEFFRY	Séverine	École des hautes études en santé publique
TORTELLI	Agnès	DREETS Nouvelle-Aquitaine
VITTO	Nathalie	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
WAKIM	Sylvia	Direction des finances, des achats et des services
WYTVR	April-Odile	Division des cabinets
ZABULON	Carole	Direction des ressources humaines

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN



Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230579A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 portant statut particulier du corps des adjoints techniques relevant des ministères chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2022, les adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe relevant des ministères sociaux dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ALBIERTO	Patrick	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
AMRAOUI	Mohamed	Direction des finances, des achats et des services
BRANCHE	Véronique	Institut national des jeunes sourds de Chambéry
CAMBEROU	Francis	Institut national des jeunes sourds de Bordeaux
CARREL	Ghislaine	Institut national des jeunes sourds de Chambéry
COUPE	Luc	Direction générale de la santé
DELMET	Steeve	Division des cabinets
DOUDARD	Louis	DETACHES / MAD / PNA

FOCONE PIETRI	Michèle	DREETS Corse
JACQUET	Rosan	ARS Guadeloupe
JOUBIN	Cécile	Institut national des jeunes sourds de Paris
KHAIDA	Halim	Division des cabinets
LACOUTURE	Christophe	ARS Réunion
LALANNE	Mariadasse	DETACHES / MAD / PNA
LE QUINQUIS	Cécile	Institut national des jeunes aveugles
LEFEUVRE	Nathalie	École des hautes études en santé publique
LERASLE	Nicolas	Division des cabinets
MALIGE	Jean-Paul	Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
PETILLAULT	Alexandra	Ecole des hautes études en santé publique
PIETRI	Michel	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
PRIAT	Laurent	ARS Nouvelle-Aquitaine
ROY	Dominique	Division des cabinets
SAINT ETIENNE	Nicolas	Direction des finances, des achats et des services
SANDON	Sylvie	Institut national des jeunes sourds de Chambéry
TAILLARD	Francois	Institut national des jeunes sourds de Metz
TEN	Pascal	ARS Ile-de-France

### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230580A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 portant statut particulier du corps des adjoints techniques relevant des ministères chargés des affaires sociales ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2022, les adjoints techniques relevant des ministères sociaux dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ABDALLAH TANAY	Chadhuli	ARS Mayotte
BIOLAY	Eric	DETACHES / MAD / PNA
ESPERON	Isabelle	DREETS Nouvelle-Aquitaine
MANCIP	Jordan	Institut national des jeunes sourds de Metz
PILON	Jean	Institut national des jeunes aveugles
SALIGAULT	Didier	École des hautes études en santé publique

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juin 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230581A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales, les secrétaires administratifs de classe supérieure dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

BALDASSARRA	Martine	Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
BATAILLARD	Geneviève	ARS Bourgogne-Franche-Comté
BONTEMPS	Virginie	DREETS Occitanie
BOUQUETY/EGUIENTA	Elvire	ARS Martinique
CARLIER	Edmonde	ARS Hauts-de-France
CAZALIS	Isabelle	DREETS Nouvelle-Aquitaine
CAZENAVE	Joëlle	ARS Réunion
CERNOT	Marie Béatrice	DEETS Réunion
CHIANG-HUYNH	Shue-Meï	DETACHES / MAD / PNA
COMTE	Laurent	ARS Occitanie

COSSIN	Laure	ARS Centre-Val de Loire
DUCROQUET	Valérie	DETACHES / MAD / PNA
FABLET	Maryse	ARS Hauts-de-France
FARENC	Karine	DEETS Guadeloupe
FERRETTE SCISTRI	Emilie	DREETS Normandie
FUXIS	Simone	DEETS Martinique
GAILLET	Corine	DETACHES / MAD / PNA
GALDO	Sylvie	ARS Grand Est
GATIER	Yves	DREETS Grand Est
GIRODOLLE	Marie Hélène	ARS Occitanie
GONZALEZ	Yves	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GRIOT-JEZIOR	Isabelle	Direction des ressources humaines
HAON	Didier	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
HONTHAAS	Philippe	Direction du numérique
JABET	Bernadette	ARS Nouvelle-Aquitaine
KHATTAB	Halima	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
KORAANI	Samir	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
LE BOUDEC	Erwan	DREETS Bretagne
LEFEBVRE	Christiane	DREETS Hauts-de-France
LELIARD	Pierre-Olivier	ARS Normandie
LESIRE	Béatrice	ARS Ile-de-France
LUTZ	Thierry	DREETS Grand Est
MADELAINE	Béatrice	ARS Normandie
MAGUI	Jean-Luc	DRIEETS Ile-de-France
MARTIN	Hervé	DREETS Hauts-de-France
MILLEREUX	Evelyne	ARS Nouvelle-Aquitaine
PAPUCHON	Anne	DREETS Centre-Val de Loire
PEYRAT	Laurent	ARS Ile-de-France
RAMAUGE	Stéphanie	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
RAMBAUD	Nadège	DREETS Pays-de-la-Loire
RIBAUD	Pierre	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
RIEU	Laurence	DETACHES / MAD / PNA
RISSE	Christine	DREETS Bretagne
RISTOR	Jean-Pierre	DREETS Occitanie
RIVOAL	Alain	Direction générale du travail
ROMANI	Françoise	DREETS Corse
ROMULUS	Denise	Division des cabinets
SAADA	Martine	Direction des finances, des achats et des services
SMOCK	Chantal	DEETS Guyane

TARDY	Michel	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
TRICAULT	Patricia	ARS Bretagne
VANDEPOELE	Véronique	Direction générale de la cohésion sociale
VERNIER	Michèle	ARS Grand Est
VOGIEL	Lionel	DETACHES / MAD / PNA
WAGNER	Richard	DRIEETS Ile-de-France

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de classe supérieure au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230582A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure relevant des ministres chargés des affaires sociales, les secrétaires administratifs de classe normale dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ABALLACHE	Nadia	Direction générale de la cohésion sociale
ABDALLAH	Chehabdine	ARS Mayotte
ABRAHAM	Sarah	DETACHES / MAD / PNA
AGRICOLE	Catherine	Direction des affaires juridiques
AHMED	Touhoufat	DEETS Mayotte
ARNOLD	Bruno	ARS Occitanie
AVOLIO	Alexandra	DREETS Corse
AYMARS	Elisa	ARS Auvergne-Rhône-Alpes



BAIGNIEZ	Anne	Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
BATARD	Angélique	DETACHES / MAD / PNA
BAUER	Valérie	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
BEAULIEU	Sandrine	ARS Normandie
BEAUVILIN	Valérie	DREETS Normandie
BELTRANDO	Manon	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
BERTUZZI	Marie-José	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
BEUREL	Marie-Christine	DREETS Nouvelle-Aquitaine
BEZARD	Nathalie	ARS Ile-de-France
BILLAUD	Christina	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
BODIN	Catherine	DREETS Pays de la Loire
BOIS	Anne-Marie	ARS Hauts-de-France
BONELLI	Marie Laurence	DREETS Corse
BONNASSIEUX	Stéphane	DREETS Grand Est
BORVAL	Maria	Direction des ressources humaines
BOSTON	Patricia	DRIEETS Ile-de-France
BOYE	Fabienne	DREETS Occitanie
BRUSSEAUX	Marie-Claude	DREETS Grand Est
BUZELIN	Frédérique	DRIEETS Ile-de-France
CARPON	Sarah	Direction des ressources humaines
CENSIER	Marie Françoise	Institut national des jeunes aveugles
CHARPENTIER	Violaine	DREETS Bretagne
COCOGNE	Olivier	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
COUREUR	Cathy	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
COUTURE	Nathalie	DETACHES / MAD / PNA
DAGUENET	Brigitte	DRIEETS Ile-de-France
DARROUZIN	Christine	ARS Nouvelle-Aquitaine
DAUSQUE	Corinne	DETACHES / MAD / PNA
DAVID	Cyrille	ARS Pays-de-la-Loire
DEBUIGNE	Karine	DREETS Hauts-de-France
DEGLAS	Aldjia	DREETS Centre-Val de Loire
DEJONGHE	Philippe	DRIEETS Ile-de-France
DOGER	Joëlle	Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DOUSSOT-BOUAZZA	Muriel	Direction des finances, des achats et des services
DUBAU	Nathalie	ARS Nouvelle-Aquitaine
DUCHENE	Corinne	ARS Bourgogne-Franche-Comté

DULIEU	Sandrine	ARS Nouvelle-Aquitaine
DUMESNIL	Caroline	DRIETS Ile-de-France
DUPONT	Marie-José	DREETS Normandie
EDWIGE	Michelle	DETACHES / MAD / PNA
ELMIN	Josette	ARS Martinique
FAGNON	Valérie	DETACHES / MAD / PNA
FAISANT	Catherine	ARS Bretagne
FLEURY	Yann	Centre national de gestion
FRANCESCHI	Serena	ARS Corse
FURET	Béatrice	École des hautes études en santé publique
FUSELIER	Maryline	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GAILLARD	Christine	DETACHES / MAD / PNA
GATELOUP	Anne	ARS Grand Est
GAUDENS	Ginette	DETACHES / MAD / PNA
GHEDIR	Monika	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GICQUELAIS	Danièle	ARS Centre-Val de Loire
GOMEZ	Alain	ARS Nouvelle-Aquitaine
GOMIS	Jacques	DRIETS Ile-de-France
GRALL	Isabelle	DREETS Bretagne
GUERBER	Françoise	DETACHES / MAD / PNA
GUILLEMIN	Christine	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
GUYON	Francois	DREETS Pays-de-la-Loire
HABBA	Najat	ARS Occitanie
HENRY	Marie-Laure	ARS Ile-de-France
HILOUT	Nathalie	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
HORDE	Aline	DREETS Hauts-de-France
HUET	Anthony	ARS Normandie
HUMEZ	Delphine	DREETS Hauts-de-France
IMBERT	Marie-Hélène	DETACHES / MAD / PNA
JACQUOT	Céline	ARS Hauts-de-France
KARTENER	Chahida	Direction des finances, des achats et des services
KING	Aude	Direction des ressources humaines
KROL	Françoise	ARS Hauts-de-France
KUBLER	Coralie	DETACHES / MAD / PNA
LAFON	Dominique	DREETS Occitanie
LAMIGE	Pierre	ARS Pays-de-la-Loire
LAMY	Patrick	DREETS Nouvelle-Aquitaine
LAPLACE	Eddy	DREETS Grand Est
LASSERRE	Elisabeth	Direction de la sécurité sociale

LASSOURCE	Régine	DEETS Guyane
LAURENT	Didier	Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale
LAVIGNE	Nicole	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
LESCIEUX	Nathalie	DREETS Hauts-de-France
LINCY	Annick	DETACHES / MAD / PNA
LOBRY	Veronique	ARS Grand Est
LOISON	Nathalie	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
LONG	Veasna	Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale
LOPRESTI	Brigitte	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
LUCAS	Stéphanie	DEETS Réunion
MAIDINE	Fabienne	Division des cabinets
MALBEC	Carole	ARS Nouvelle-Aquitaine
MALLET	Catherine	ARS Centre-Val de Loire
MALLIER	Éveline	DREETS Bretagne
MALLIET	Marie christine	DRIEETS Ile-de-France
MANTEAUX-ACHIKIAN	Nina	Direction générale du travail
MARIE-LOUISE	Mireille	DEETS Martinique
MARTIN	Éveline	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
MASSON	Delphine	ARS Grand Est
MAXVEL	Marie	DEETS Réunion
MENGES	Isabelle	DREETS Grand Est
MERLE	Martine	DREETS Occitanie
MINNITI	Maria	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
NARAYANIN RAMAYE	Chantal	ARS Réunion
OLLIVIER	Linda	DRIEETS Ile-de-France
PARIS	Denis	DRIEETS Ile-de-France
PASCAL	Nicole	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAYET	Eugénie	ARS Réunion
PENON	Michel	DETACHES / MAD / PNA
PERIGOIS	Marie-Claire	DREETS Pays de la Loire
PETIT	Isabel	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
PEYRES	Catherine	DREETS Nouvelle-Aquitaine
PIERNAVIEJA	Catherine	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
PIGATTO	Véronique	DETACHES / MAD / PNA
PINHEIRO	Marilène	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
POTIER	Annie	ARS Occitanie
POURRIAU	Sandrine	DRIEETS Ile-de-France

PRUD'HOMME	Edwige	DREETS Nouvelle-Aquitaine
PUGLIESE	Isabelle	ARS Ile-de-France
QUEMENEUR	Michael	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
RAVAUX	Nathalie	ARS Guyane
RIBEIRO CHARTIER	Cristina	DREETS Nouvelle-Aquitaine
RIU	Muriel	DREETS Occitanie
ROGET	Francoise	ARS Pays de la Loire
ROSA	Nathalie	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
ROUCHETTE	Philippe	DREETS Centre-Val de Loire
ROUILLE	Stevense	Direction des ressources humaines
ROUSSELLE	Eric	DREETS Hauts-de-France
SCHNEIDER	Marie-Anne	DREETS Occitanie
SERIGNAT	Solène	DEETS Saint-Pierre-et-Miquelon
SINAMA	Marie-Sabine	DETACHES / MAD / PNA
SMAIN	Myriam	DETACHES / MAD / PNA
SUGG	Christelle	DREETS Grand Est
TARDY	Martine	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
THOMAS	Sylvie	ARS Bourgogne-Franche-Comté
THOMAS	Francois	ARS Occitanie
THOMAS HEUDE	Jacqueline	École des hautes études en santé publique
TROTTIER	Corinne	DREETS Centre-Val de Loire
UHALDE	Antoine	Direction de la communication
VARIOT	Nathalie	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
VASCONCELOS	Christine	DETACHES / MAD / PNA
VIRION	Myriam	DETACHES / MAD / PNA
VOGEL	Sylvie	DREETS Grand Est
VOTAZAK-MOUGIN	Marie-Hélène	ARS Ile-de-France
WILLIAM	Anne-Marie	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien de physiothérapie de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230583A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-482 du 13 avril 2012 portant statut particulier des techniciens de physiothérapie relevant du ministre chargé de la santé ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est inscrit sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien de physiothérapie de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales, le technicien de physiothérapie de classe supérieure dont le nom suit :

VIBERT	Françoise	DETACHES / MAD / PNA
--------	-----------	----------------------

Article 2

L'agent concerné dispose d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien de physiothérapie de classe supérieure au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230584A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-482 du 13 avril 2012 portant statut particulier des techniciens de physiothérapie relevant du ministre chargé de la santé ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2021 fixant les taux de promotion de grade dans certains corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023, 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux applicables à la campagne de promotion au titre de l'année 2022 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Est inscrit sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de technicien de physiothérapie de classe supérieure relevant des ministres chargés des affaires sociales, le technicien de physiothérapie dont le nom suit :

MAITRE	Monique	DETACHES / MAD / PNA
--------	---------	----------------------

Article 2

L'agent concerné dispose d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.



Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade  
d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle  
échelon spécial au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230585A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention,  
le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de  
l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2019-1265 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions  
des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le  
ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour  
les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels  
des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle  
échelon spécial, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

AUPETIT	Yannick	DREETS Occitanie
BARRUEL	Pierre	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
FIERS	Martial	DREETS Hauts-de-France
LE ROY	Bertrand	DREETS Occitanie
VIARD	Nathalie	ARS Normandie

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
 au grade d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale  
 de classe exceptionnelle au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230586A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2019-1265 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale de classe exceptionnelle, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent :

ANTOINE	Isabelle	DRIEETS Ile-de-France
BIGENHO-POET	Valérie	DREETS Grand Est
CANTINAT	Anne-Maëlle	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
DUJON	Brigitte	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DUMAS	David	DETACHES / MAD / PNA
DUMESNIL	Sophie	DREETS Normandie

DUTAUIA	Julie	ARS Nouvelle-Aquitaine
GALLANI	Marie-Pierre	DREETS Grand Est
FOUGNET	Jean-François	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
FROGER	Stéphanie	Direction générale de la cohésion sociale
GARCIA	Jean-Marie	DETACHES / MAD / PNA
GELEBART	Isabelle	ARS Bretagne
GUILLOU	Edmond	ARS Centre-Val de Loire
MARIE	Hélène	ARS Ile-de-France
MARTINET-NIVELLE	Régine	ARS Occitanie
POLLET	Éric	ARS Hauts-de-France
POUSSET	François	DREETS Nouvelle-Aquitaine
QUEVERUE	Aline	ARS Hauts-de-France
REVERRE-GUEPRATTE	Stéphane	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
RIOS	Sophie	ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
ROBINET	Isabelle	DREETS Centre-Val de Loire
ROY-MARCOU	Hélène	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
SALOMON	Patricia	ARS Pays de la Loire
TARDIF	Géraud	DREETS Centre-Val de Loire
WEISZ-PRADEL	Lenaïck	ARS Auvergne-Rhône-Alpes

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion  
 Ministère de la santé et de la prévention  
 Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230587A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention, le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2019-1265 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion, de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'inspecteur hors classe, au titre de l'année 2022, les agents dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ALLARD	Martine	DREETS Occitanie
BILON	Françoise	ARS Bourgogne-Franche-Comté
CASTRIC	Valérie	ARS Pays de la Loire
CLOLERY	Christelle	DREETS Hauts-de-France
CONTIGNON	Jocelyne	ARS Grand Est
CROZEMARIE	Nathalie	Mission nationale de contrôle

DA COSTA	Maria	ARS Occitanie
DENIZOT	Véronique	DRIEETS Ile-de-France
FONT	Valérie	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
GALLET	Nathalie	ARS Ile-de-France
GUILLAUME	Christina	ARS Centre-Val de Loire
HAUTEFEUILLE	Anne	Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale
NECKER	Nadiège	ARS Nouvelle-Aquitaine
PELE	Nicolas	ARS Bretagne
PELLI	Danielle	DEETS Guadeloupe
WEILAND	Serge	DREETS Centre-Val de Loire

## Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
au grade de contrôleur(euse) du travail hors classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230533A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 97-364 du 18 avril 1997 modifié portant statut particulier du corps des contrôleurs du travail ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont promus au grade de contrôleur(euse) du travail hors classe, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les contrôleurs(euses) du travail de classe normale dont les noms suivent :

ADJARI	Ahmed	DRIETS Ile-de-France	UD Hauts-de-Seine
BLAY	Thierry	DREETS Normandie	DDETS Seine-Maritime
BOUANANE	Hicham	DRIETS Ile-de-France	UD Val-de-Marne
BOURELLY	Florence	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Var
BOUTEMY	Corinne	DREETS Normandie	DDETS Calvados
BRODA	Jessyca	DREETS Hauts-de-France	DDETS Pas-de-Calais
CARROT	Michel	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Loire
CHERRIER	Céline	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Rhône



COURET	Elisabeth	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
CUSIN	Carole	DRIEETS Ile-de-France	DDETS Seine-et-Marne
DAUTREY	Nadège	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
DENIS-BOUYER	Fabienne	DREETS Pays de la Loire	DDETS Loire-Atlantique
DUCROS	Dominique	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETSPP Haute-Vienne
FORRLER	Vincent	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DREETS
GONZALES	Stéphane	DRIEETS Ile-de-France	DDETS Essonne
HADJIDAKIS	Mélina	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETS Saône-et-Loire
JACQUEL	Hervé	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETS Côte-d'Or
JOUAN	Gaële	DREETS Bretagne	DDETS Ille-et-Vilaine
JUSTIN	Siegfried	DREETS Grand Est	CAI METZ
KAG	Héloïse	DREETS Grand Est	DDETSPP Marne
KIELISZEK	Corinne	DREETS Hauts-de-France	DDTES Nord
LEMOR	Agnès	Direction des ressources humaines	BACIF
MORVAN COMBEBIAC	Jocelyne	DREETS Occitanie	DDETSPP Tarn-et-Garonne
MOUNIER	Delphine	DREETS Occitanie	DDETS Haute-Garonne
PETRETO	François	DREETS Corse	DR Corse
RENALDO	Christine	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
RODRIGUEZ	Michaël	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DREETS
SAUNIER	Marie-Christine	DREETS Centre-Val de Loire	DDETS Indre-et-Loire

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
au grade de directeur(rice) adjoint(e) du travail au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230534A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement au grade de directeur(rice) adjoint(e) du travail au titre de l'année 2022 les inspecteurs(rices) du travail dont les noms suivent :

ABRIAL	Ludovic	DREETS Grand Est	DREETS
AFFRE	Thierry	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Rhône
ALVES DOS SANTOS	Arnaud	DREETS Grand Est	DDETSPP Meuse
ASLAMATZIDIS	Théodore	DRIEETS Ile-de-France	UD Paris
AYMONIER	Adeline	DREETS Grand Est	DDETSPP Haut-Rhin
BALBI	Igor	DREETS Corse	DDETSPP Corse-du-Sud
BAUDOIN	Charlotte	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DREETS
BAUSSART	Dimitri	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DREETS
BAYOUX	Martine	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Charente-Maritime
BEAUJOIN	Jimmy	DREETS Centre-Val de Loire	DDETSPP Cher

BERTET	Nicolas	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Gironde
BESNARD	Florian	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Vienne
BOINET	Florence	DETACHES / MAD / PNA	DDTM Somme
BOIROT	Thierry	DETACHES / MAD / PNA	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
BONHOMME	Stéphan	DETACHES / MAD / PNA	MI-SGCD Savoie
BOUNOUAR	Cinthia	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETS Saône-et-Loire
BOUQUIE	Anne-Sophie	DREETS Occitanie	DDETS Pyrénées-Orientales
BRANDT	Katia	DRIEETS Ile-de-France	UD Hauts-de-Seine
BRANQUET	Gérard	DREETS Bretagne	DDETS Morbihan
BRISSON	Cédric	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Ain
BRUN	Hélène	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Drôme
BRUNNER	Carole	DREETS Grand Est	DDETS Bas-Rhin
CADET	Sylvain	DEETS Réunion	DEETS
CANIZARES-DUBREUIL	Christine	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Haute-Vienne
CAQUELARD	Aurélie	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DREETS
CARRASSET	Stéphanie	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
CATALA	Lauriane	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Gironde
CHABRIEZ	Alexandre	DREETS Hauts-de-France	DDETS Pas-de-Calais
CHEUTIN	Mathieu	DREETS Pays-de-la-Loire	DDETS Sarthe
CHIPAN	Gylène	DEETS Guadeloupe	DEETS Guadeloupe
CHOTARD	Virginie	DREETS Bretagne	DREETS
CLAMME	Cécile	DREETS Grand Est	DDETS Bas-Rhin
COPPIN STEVIGNON	Aude	DREETS Centre-Val de Loire	DDETSPP Loir-et-Cher
CORTYL	Germain	DREETS Bretagne	DREETS
CURTI	Corinne	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Var
DELIESSCHE	Audrey	DREETS Hauts-de-France	DREETS
DIA	Fatimata	DREETS Hauts-de-France	DDETS Aisne
DINOCCA	Gianni	DRIEETS Ile-de-France	UD Paris
DIRIG	Sandra	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
DUBAND GEORGELIN	Nolwenn	INTEFP	
DUFOUR	Rachel	DREETS Occitanie	DDETS Haute-Garonne
DUPREZ-COLLIGNON	Lysiane	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Isère
ELICEGUI	Julie	DETACHES / MAD / PNA	SITAS Polynésie française

ESTAY	Adeline	DREETS Occitanie	DDETS Haute-Garonne
FAURE	Alexandra	DREETS Occitanie	DDETS Hérault
FEYEUX	Philippe	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Rhône
FONTAINE	David	DEETS Réunion	DEETS
FOUCHER	Annabelle	DREETS Occitanie	DDETSPP Ariège
FUCHS-SHCHUTSKI	Marie	DREETS Grand Est	DREETS
GAZZOLA	Adeline	DRIEETS Ile-de-France	UD Hauts-de-Seine
GBETI	Pamela	DREETS Normandie	DDETS de la Manche
GOUBIE	Nathalie	DREETS Occitanie	DDETSPP Aude
GROLEAS	Lionel	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Isère
GUINOT	Robert	DRIEETS Ile-de-France	UD Seine-Saint-Denis
GUIRIMAND	Hubert	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETSPP Savoie
GUYOT	Anne-Sophie	DREETS Hauts-de-France	DDETS Nord
HANNUS	Pierre-Yves	DRIEETS Ile-de-France	UD Seine-Saint-Denis
HESSCHENTIER	Dorothee	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETSPP Doubs
HORN	Emilie	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DREETS
HOSEJKA	Vadim	DREETS Hauts-de-France	DDETS Somme
HOUSSIN	Caroline	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETS Côte-d'Or
JACOTTIN	Arnaud	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Pyrénées-Atlantiques
JACQUIER	Dominique	DREETS Grand Est	DDETSPP Marne
JAMMES	Sébastien	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETSPP Nièvre
JOUD-DEBAS	Anna	DREETS Hauts-de-France	DDETS Pas-de-Calais
JUDE	Manuela	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Alpes-Maritimes
JUHEL	Johann	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DREETS ARA
KALAMOU	Moussa	DREETS Hauts-de-France	DDETS Oise
LACQUEMANT	Isabelle	DREETS Hauts-de-France	DDETS Somme
LAMAISON	Pierre	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETSPP Haute-Vienne
LARROUX	Nathalie	DREETS Occitanie	DDETSPP Gers
LAUDE	Patricia	DREETS Hauts-de-France	DDETS Pas-de-Calais
LAVIGNE	Patrick	DEETS Guyane	DEETS
LECOMTE	François	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETSPP Hautes-Alpes
LECOURT	Antoine	DREETS Hauts-de-France	DDETS Nord
LEFONDEUR	Jérôme	DREETS Grand Est	DDETSPP Marne
LEPAGE	Diane	INTEFP	INTEFP
LOISEAU	Emmanuel	DGCOPOP Guyane	DGCOPOP

LUCIOTTO	Kathleen	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
MAGRINI	Carine	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
MANDY	Caroline	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Ain
MARCUS	Fabien	DREETS Nouvelle Aquitaine	DDETS Landes
MARVILLE	Jean-Marc	DEETS Martinique	DEETS
MENGA	Véronique	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
METAYER	Jérémie	DREETS Bretagne	DDETS Finistère
MICHEL	Marie-Hélène	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
MINOT	Laëtitia	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETSPP Allier
MIRALLES-BOSCART	Marjorie	DREETS Occitanie	DDETS Pyrénées-Orientales
MOLLE	Frédéric	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETSPP Haute-Saône
MOUTON	Noémie	DREETS Pays-de-la-Loire	DDETS Loire-Atlantique
NAMPON	Nathalie	DRIEETS Ile-de-France	UD Hauts-de-Seine
NAUDIN	Ralph	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETSPP Yonne
NOREL	Catherine	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Charente-Maritime
OSTER	Carine	DREETS Grand Est	DDETS Meurthe-et-Moselle
PALAYODAN	Johanna	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Isère
PECHVERTY	Stéphane	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Corrèze
PENNEL	Jean-François	DEETS Mayotte	DEETS
PEYRET	Claire	DREETS Occitanie	DDETS Haute-Garonne
PFISTER	Suzie	DETACHES / MAD / PNA	Cour régionale des Comptes ARA
PHILIS	Emilie	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Rhône
PINCON-QUENTIN	Célia	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
PITOLET	Alexandra	DREETS Centre-Val de Loire	DREETS
PLAN	Elise	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
POULET	Sophie	DRIEETS Ile-de-France	UD Paris
POUZET	Antoine	DREETS Pays-de-la-Loire	DDETS Vendée
QUERTELET	Laure	DREETS Pays-de-la-Loire	DREETS
QUINIOU	Emmanuel	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Alpes-Maritimes
RAIS	Dalila	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETSPP Hautes-Alpes
RENOUX	Isabelle	DREETS Bretagne	DDETS Ille-et-Vilaine
REVOL	François	DREETS Occitanie	DDETS Gard

RIBOLI	Cécile	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
RIVIERE	Patrick	DREETS Hauts-de-France	DDETS Nord
ROBIN	Corinne	DREETS Bretagne	DDETS Ille-et-Vilaine
ROUX	Karine	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Puy-de-Dôme
RUAT	Sophie	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Rhône
SANCE	François-Louis	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DREETS
SAUVAGET	Maxime	DEETS Guadeloupe	DEETS
SAVOY	Sandie	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DREETS
SCHWOERER GAESTEL	Anne	DREETS Grand Est	DREETS
SCOTTO DE VETTIMO	Olivia	DREETS Grand Est	DDETS Bas-Rhin
SEVERINO	Marilia	DREETS Normandie	DDETS Eure
SOULIER	Roland	DRIEETS Ile-de-France	UD Paris
SUAREZ	Valérie	DREETS Occitanie	DDETS Hérault
TAUPIN	Kristen	DETACHES / MAD / PNA	Rectorat de Rennes
TERAHA	Tassadit	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
THEROUANNE	Sylvie	Direction générale du travail	DGT
TISSERAND	Clémence	DETACHES / MAD / PNA	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / DGAMPA
VILLOT	Gaël	DREETS Centre-Val de Loire	DDETS Indre-et-Loire
VOLLET	Thierry	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETSPP Cantal
WYTS	William	DRIEETS Ile-de-France	DDETS Val-d'Oise
ZONCA	Carine	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DDETS Rhône
BOUKFILEN	Brahim	DREETS Hauts-de-France	DDETS Nord (conditions remplies au 04/03/2022)
AHMED- BRAHIM	Yamina	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS (conditions remplies au 01/09/2022)
AMIC	Jérémy	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Var (conditions remplies au 01/09/2022)
MAZIERES- WEBB	Marie-Laure	DREETS Bretagne	DDETS Ille-et-Vilaine (conditions remplies au 01/09/2022)
QUENEDEY	Marion	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS (conditions remplies au 01/09/2022)
MOREAU	Stéphane	DREETS Centre-Val de Loire	DDETSPP Eure-et-Loir (conditions remplies au 01/11/2022)

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement  
au grade de directeur(rice) du travail au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230535A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2022 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre chargé du travail et de l'emploi et le ministre chargé des solidarités et de la santé pour les années 2022, 2023 et 2024 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement au grade de directeur(rice) du travail au titre de l'année 2022 les directeurs(rices) adjoints(es) du travail dont les noms suivent :

ANTHELME	Marie	DREETS Corse
BENTATA	Jean Eudes	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
BLANCHARD	France	DETACHE MI - DDETS Finistère
BRUNIER	Brice	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
CARTON ZITO	Marie-Lise	DRIEETS Ile-de-France
CHAHINE	Audrey	DETACHE MI - DDETS Ain
CONSTANT	François-Pierre	Direction générale du travail
COULON	Corinne	DREETS Nouvelle-Aquitaine
DECLAIR	Caroline	DREETS Grand Est
ENGELHARD	Sophie	DREETS Bourgogne-Franche-Comté
GASSINE	Vincent	DREETS Bretagne
GAUTHIER	Sylvie	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes



GREGOIRE	Frédéric	DREETS Nouvelle-Aquitaine
GREMAUD	Matthieu	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
GROSSIN-MOTTI	Thierry	DETACHES MI - DDETSPP Loir-et-Cher
JANNES	Henri	Décharge totale d'activité de service à titre syndical (DTAS)
JOURDES	Damien	DREETS Nouvelle-Aquitaine
JUVIN	Olivier	Délégation générale de l'emploi et de la formation professionnelle
KEBAL	Ali	DETACHE MI - DDETS Puy-de-Dôme
LAMIDON-HERRIG	Stéphanie	Inspection générale des affaires sociales
LAURET	Patricia	DREETS Occitanie
LAYMAND	Audrey	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
LEBON	Guy	DRIEETS Ile-de-France
LEROY	Hervé	DREETS Hauts-de-France
LIM SU KWAÏ	Christelle	DEETS Réunion
MAHEKE-NGAMAHA	Charles	DEETS Mayotte
MARIGNIER	Marie-Noëlle	DREETS Normandie
MERCIER-GIRARDIN	Cécile	DETACHEE MI - DDETS Saône-et-Loire
MONTIGNY	Carine	DETACHEE MI - DDETS Aisne
MUR	Régine	DETACHEE MI - DDETSPP Ariège
NARDIN	Julie	Direction générale du travail
OSTER	Patrick	DREETS Grand Est
PERRAUD	Karine	DREETS Occitanie
PFEIFFER	Laurent	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes
RAFFLEGEAU	Philippe	DETACHE MI - DDETS Sarthe
REISSIER	Guillaume	DETACHE MI - DDETSPP Haute-Marne
ROBIN	Guillaume	DRIEETS Ile-de-France
SCHIAVONE	Jérôme	Direction des ressources humaines
SOHET	Luc	DREETS Hauts-de-France
SONDE MIKAMONA	Frédéric	DEETS Guyane
TEYSSIE	Magali	DETACHEE MTE - DGAC
THOMAS	Véronique	DREETS Bretagne
VANROKEGHEM	Sébastien	DRIEETS Ile-de-France
VOLERY	Mélissa	DREETS Normandie

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur(rice) du travail hors classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230536A

Le ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur(rice) du travail hors classe au 1<sup>er</sup> janvier 2022 les directeurs(rices) du travail hors classe dont les noms suivent (par ordre alphabétique) :

ALEXANDRE	Philippe	DETACHE MI	DDETS Ille-et-Vilaine
BAVIERE	Olivier	DETACHE MI	DDETS Nord
GOURDIN	Johann	DREETS Normandie	
KAPP	Thomas	DREETS Grand Est	
LESTRADE	Christine	DETACHEE MI	DDETS Calvados
PANTEBRE	Isabelle	DETACHEE MI	Préfecture de Seine-Saint-Denis
POLLAZZON	Eric	DETACHE MI	DDETSPP Ardèche
REMY	Stéphane	DGEFP	
ROLSHAUSEN	Nadia	DREETS Centre-Val de Loire	
SANFAUTE	Claudine	DRIEETS Ile-de-France	UD Hauts-de-Seine
VIOT-BICHON	Isabelle	DETACHEE MI	Préfecture de l'Essonne

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de directeur(rice) du travail hors classe au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230537A

Le ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement au grade de directeur(rice) du travail hors classe au titre de l'année 2022 les directeurs(rices) du travail dont les noms suivent :

BADIOU	Laurent	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	
BERTAZZON	Eric	Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	CIF PARIS
DURAND	Marie-Pierre	DREETS Pays de la Loire	
GONIN	Agnès	DETACHEE MI	DDETS de l'Ain
MOTTET	Agnès	DETACHEE MI	DDETS Vienne
GUILLEMOT-RIOU	Monique	DETACHEE MI	DDETS Pyrénées-Atlantiques au 15/07/2022
GARCIA	Pierre	DREETS Centre-Val de Loire	au 15/10/2022
DURAND	Anne-Marie	DETACHEE MI	DDETSPP Alpes-de-Haute-Provence au 01/11/2022
MARTINS-BALTAR	Georges	DETACHE MI	DDETS Saône-et-Loire au 15/12/2022

## Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

## Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN

Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

**Arrêté du 18 juillet 2022 portant inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps de l'inspection du travail au titre de l'année 2022**

NOR : MTRR2230538A

Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps de l'inspection du travail, au grade d'inspecteur(rice) du travail, au titre de l'année 2022, les contrôleurs(euses) du travail dont les noms suivent :

ATHIA	Esther	DREETS Grand Est	DDETS Bas-Rhin
BENALI	Zolikha	DRIEETS Ile-de-France	UD Val-de-Marne
BENOIT	Brigitte	DRIEETS Ile-de-France	DDETS Yvelines
BERMENT	Olivier	DREETS Normandie	DDETS Eure
BIADOS	Nathalie	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Landes
BICOCCHI	Fabienne	DREETS Hauts-de-France	DREETS
BOURGOGNON	François	DREETS Bretagne	DREETS
CADET	Stéphane	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DREETS
DELIBES	Françoise	DREETS Occitanie	DDETSPP Tarn
DINI	Asmaa	DREETS Hauts-de-France	DDETS Somme
FEUILLETTE	Sylvie	DREETS Hauts-de-France	DDETS Oise
GALLI	Corinne	DREETS Grand Est	DDETSPP Haute-Marne
GHIZZONI	Christine	DRIEETS Ile-de-France	DDETS Seine-et-Marne
JOUBERT	Catherine	DREETS Occitanie	DREETS Occitanie

LABORDERIE	Fabienne	DREETS Nouvelle-Aquitaine	DDETS Charente-Maritime
LEROUGE	Frédéric	DRIEETS Ile-de-France	UD de Paris
LOREAU	Emmanuel	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDETS Bouches-du-Rhône
NACIMENTO	Lucien	DREETS Grand Est	DDETS Moselle
PELLAE	Régis	Bretagne	DDETS Morbihan
PETIT-DELAVEAUX	Pascale	DRIEETS Ile-de-France	DRIEETS
PETITJEAN	Isabelle	DEETS Réunion	DEETS
POLONIATO Eric	Eric	DET-MI	DCL/MOE Vaucluse
ROCHE	Albane	DREETS Pays de la Loire	DDETS Loire-Atlantique
ROCHET-CAPELLAN	Céline	DREETS Auvergne-Rhône-Alpes	DREETS
ROLLAND	Christian	INTEFP	
RUCHET	Sylvie	DREETS Bourgogne-Franche-Comté	DDETSPP Haute-Saône
SAMUEL	Marie-Céline	DREETS Pays de la Loire	DREETS
SERVANT	Christine	DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur	DREETS
TITRAN	Carole	DREETS Occitanie	DDETS Hérault

#### Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 18 juillet 2022.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service transformation  
numérique et gestion de proximité,  
Fabienne BOUSSIN